

# **ANNEXES**

## BIBLIOGRAPHIE (sommaire)

Association Climatologique de l'Hérault, 1966 - 2000, *Paramètres climatiques de la station météorologique de Marseillan*, Département de l'Hérault, Montpellier, 2 p.

GRILLAS (P.) et ROCHE (J.), 1997, *Végétation des marais temporaires, écologie et gestion*, Tour du Valat, MedWet : Conservation des zones humides, Arles, 86 p.

HOULES (O.), 2000, *Etude préalable au document d'objectifs Natura 2000*, SPN d'Agde – Vias – Portiragnes, Rapport de stage, Agde.

MESLEARD (F.) et PERENNOU (C.), 1996, *La végétation aquatique émergente, écologie et gestion*, Tour du Valat, MedWet : Conservation des zones humides, Arles, 86 p.

PEARCE (F.) et CRIVELLI (A.J.), 1994, *Caractéristiques générales des zones humides*, Tour du Valat, MedWet : Conservation des zones humides, Arles, 89 p.

PRIEUR (A.H.), 1996, *Dynamique de la diversité spécifique dans les friches à *Brachypodium phoenicoides**, DEA Biologie de l'Evolution et Ecologie, Montpellier, 55 p.

RNF, 1998, *Plan de gestion des réserves naturelles*, ATEN – RNF, Montpellier, 100 p.

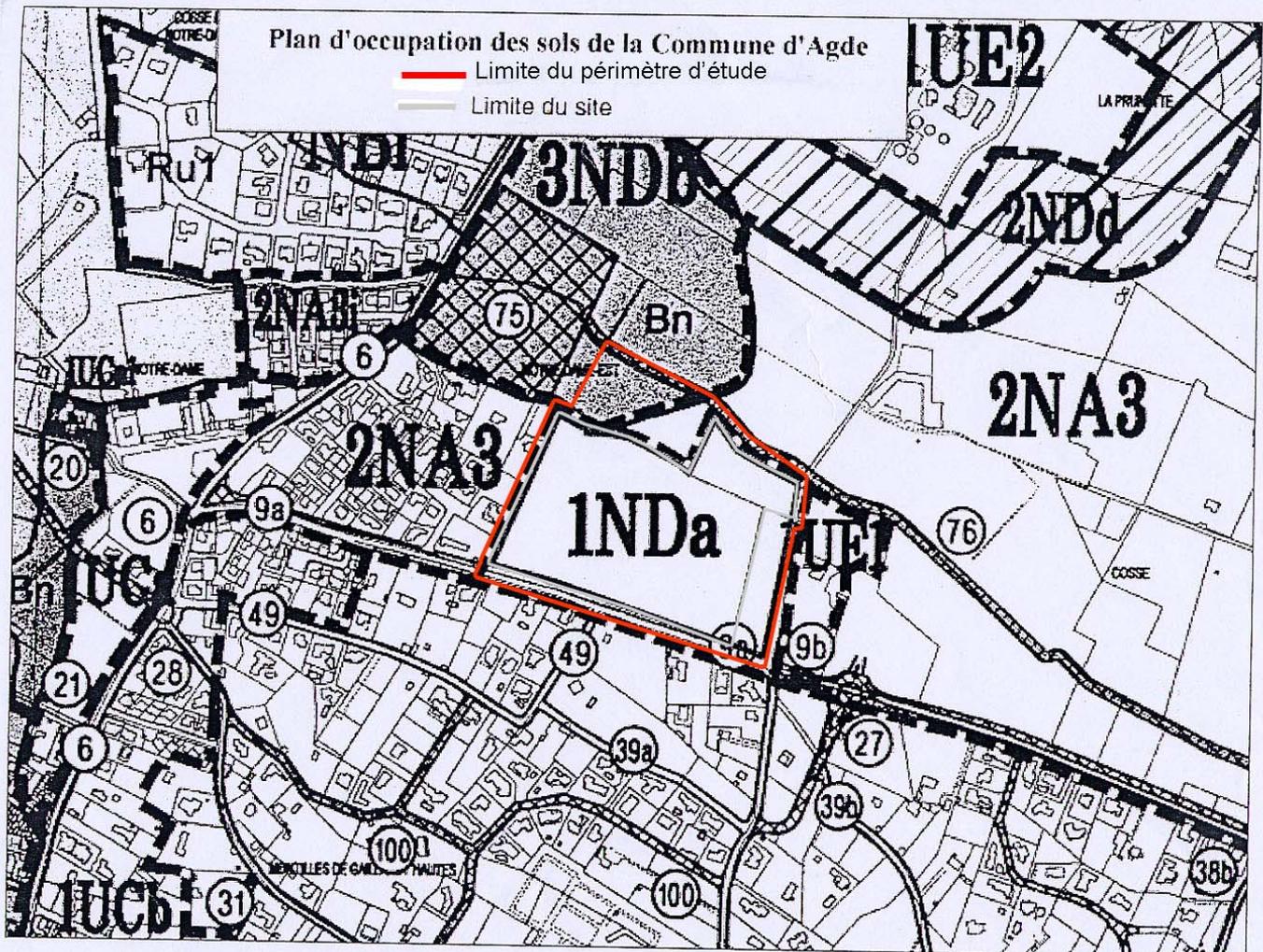
SOURRIBES (V.C.), 1996, *Etat des lieux et analyse paysagère de la zone des champs blancs*, SPN d'Agde – Vias – Portiragnes/CTSE Ville d'Agde, Etude, Agde, 13 p.

TODD (D.K.), 1980, *Groundwater hydrology*, Wiley and Sons, 2<sup>ème</sup> édition, New York.

VALENTIN-SMITH (G.), 1998, *Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000*, ATEN – RNF, Montpellier, 144 p.

# CARTE

## Plan d'Occupation des Sols



## **ANNEXE**

### **Inventaire floristique (partiel)**

**Tableau - Inventaire floristique et statut des plantes protégées présentes à Notre-Dame de l'Agenuouillade – 2006 -**

Familles	Espèces	Noms vernaculaires	Livre Rouge	Statut de protection		
				Rég.	Nat.	Int. D.H. B.
Alismacées	<i>Alisma plantago</i>	Plantain aquatique				
	<i>Damasonium polyspernum</i>	Etoile d'eau à nombreuses graines	A surveiller		x	
	<i>Alisma ranunculoides</i>	Fluteau				
Apocynées	<i>Vinca sp.</i>	Pervenche sp.				
Asparaginées	<i>Asparagus acutifolius</i>	Asperge à feuilles aiguës				
Boraginacées	<i>Echium plantagenium</i>	Vipérine sp.				
	<i>Myosotis hispida</i>	Myosotis sp.				
Callitrichacées	<i>Callitriche sp.</i>	Etoile d'eau sp.				
Campanulacées	<i>Campanula Rapunculus</i>	Campanule Raiponce				
Caprifoliacées	<i>Lonicera etrusca</i>	Chèvrefeuille étrusque				
Composées	<i>Anacyclus clavatus</i>	Anacycle sp.				
	<i>Andryala sinuata</i>					
	<i>Centrophyllum lanatum</i>					
	<i>Cichorium Intybus</i>	Chicorée sauvage				
	<i>Cnicus benedictus</i>	Chardon-béni				
	<i>Crepis pulchra</i>					
	<i>Filago germanica</i>	Cotonnière sp.				
	<i>Galactites elegans</i>	Chardon élégant				
	<i>Hedypnois polymorpha</i>					
	<i>Inula viscosa</i>	Inule visqueuse				
	<i>Onopordum illyricum</i>	Onopordon d'Illyrie				
	<i>Picris spinulosa</i>	Picris sp.				
	<i>Pulicaria vulgaris</i>		Tome 2		x	
	<i>Scolymus hispanicus</i>	Scolyme d'Espagne				
	<i>Senecio inaquaedens</i>	Séneçon du Cap				
	<i>Tragopogon sp.</i>	Salsifis austral				
	<i>Urospernum Dalechampii</i>	Urosperme de Daléchamp				
Convolvulacées	<i>Convolvus arvensis</i>	Vrillée				
	<i>Convolvus Cantabrica</i>	Liseron de Biscaye				
Crassulacées	<i>Sedum altissinium</i>	Orpin sp.				
Crucifères	<i>Bunias Erucago</i>					
Cypéracées	<i>Carex divisa</i>	Laiche sp.				
	<i>Scirpus Holoschoenus</i>	Scirpe en jonc				
	<i>Scirpus maritimus</i>	Scirpe maritime				
	<i>Scirpus palustris</i>	Héléocharis des marais				
Dispacées	<i>Valerianelle coronata</i>	Doucette, mâche sp.				
Euphorbiacées	<i>Euphorbia serrata</i>	Euphorbe dentée				
	<i>Mercurialis tomentosa</i>	Mercuriale tomenteuse				
Gentianacées	<i>Centaurium spicatum</i>	Centaurée sp.				
Géraniacées	<i>Geranium dissectum</i>	Géranium sp.				

Graminées	<i>Aegilops ovata</i>	Eglope ovale					
	<i>Agropyrum acutum</i>						
	<i>Arundo donax</i>	Canne de Provence					
	<i>Avena Ludoviciana</i>	Avoine sp.					
	<i>Brachypodium phoenicoides</i>	Brachypode de Phénicie					
	<i>Brachypodium retusum</i>	Brachypode rameux					
	<i>Briza maxima</i>	Grande amourette					
	<i>Bromus madritensis</i>	Brome de Madrid					
	<i>Bromus mollis</i>	Brome sp.					
	<i>Cynodon dactylon</i>	Chiendent dactyle					
	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle sp.					
	<i>Gaudinia fragilis</i>						
	<i>Lagurus ovatus</i>	Queue de lièvre					
	<i>Phragmites communis</i>	Roseau commun					
	<i>Polypogon maritimus</i>						
Iridées	<i>Gladiolus communis</i>	Glaïeul commun					
	<i>Iris germanica</i>	Iris flambe					
Joncées	<i>Juncus acutus</i>	Jonc aigu					
	<i>Juncus Gerardi</i>	Jonc de Gérard					
	<i>Juncus maritimus</i>	Jonc maritime					
Labiées	<i>Calamintha népéta</i>	Calament népéta					
	<i>Mentha Pulegium</i>	Menthe Pouliot					
	<i>Salvia Verbenaca</i>	Sauge verveine					
	<i>Thymus vulgaris</i>	Thym commun, frigoule					
Liliacées	<i>Asphodelus ramosus</i>	Asphodèle rameux					
	<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet					
	<i>Ornithogalum narbonense</i>	Ornithogale de Narbonne					
	<i>Yucca sp.</i>	Yucca sp.					
Lythracées	<i>Lythrum tribracteatum</i>	Salicaire à trois bractées	Vulnérable		x		
	<i>Lythrum thymifolia</i> *	Salicaire à feuilles de thym	Vulnérable		x		
Oléacées	<i>Fraxinus ornus</i>	Frêne à feuilles étroites					
	<i>Phillyrea angustifolia</i>	Filaires à feuilles étroites					
Ombellifères	<i>Eryngium campestre</i>	Chardon roulant					
	<i>Foeniculum sp.</i>	Fenouil sp.					
	<i>Tordylium maximum</i>						
Onagrariées	<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hérissée					
Orchidées	<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc					
	<i>Ophrys lutea</i>	Ophrys jaune					
	<i>Ophrys sphegodes</i>	Ophrys araignée					
	<i>Serapias Lingua</i>	Sérapias langue					
	<i>Spiranthes autumnalis</i>	Spiranthe d'automne					
Orobranchées	<i>Orobranche sp.</i>	Orobranche sp.					

Papilionacées	<i>Lathyrus luteus</i>	Gesse sp.					
	<i>Lathyrus Ochrus</i>	Gesse sp.					
	<i>Onobrychis sp.</i>	Espartette sp.					
	<i>Trifolium angustifolium</i>	Trèfle à feuilles étroites					
	<i>Trifolium maritimum</i>	Trèfle maritime					

	<i>Trifolium resupinatum</i>	Trèfle sp.					
	<i>Trifolium stellatum</i>	Trèfle étoilé					
	<i>Vicia Cracca</i>	Vesce sp.					
	<i>Vicia gracilis</i>	Vesce sp.					
Plantaginées	<i>Plantago lanceolata</i>	Herbe-à-cinq-côtés					
	<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne de cerf					
Polygonées	<i>Polygonum romanum</i>	Renouée de France		x			
	<i>Rumex bucephalophorus</i>	Patience sp.					
	<i>Rumex pulcher</i>	Patience-violon					
Primulacées	<i>Anagallis arvensis</i>	Mouron sp.					
Renonculacées	<i>Myosurus minimus</i>	Queue de souris					
	<i>Ranunculus Baudotii</i>	Renoncule de Baudot					
Rosacées	<i>Crataegus azarolus</i>	Azérolier					
Rutacées	<i>Ruta angustifolia</i>	Rue à feuilles étroites					
Rubiacees	<i>Rubia tinctorum</i>	Garance des teinturiers					
Salsolacées	<i>Beta maritima</i>	Bette sp.					
Scrofulacées	<i>Veronica anagalloides</i>	Véronique sp.					
Solanées	<i>Solanum Dulcamara</i>	Douce-amère					
Tamariscinées	<i>Tamarix gallica</i>	Tamaris de France					
Térébinthacées	<i>Rhamnus Alaternus</i>	Nerprun alaterne					
Ulmacées	<i>Ulmus campestris</i>	Orme champêtre					
Valérianacées	<i>Centranthus ruber</i>	Lilas d'Espagne					

**Statut de protection :**

**Tome 2 :** Espèce proposée pour figurer au tome 2 du Livre Rouge.

**Rég. :** Régional - **Nat. :** National - **Int. :** International - **D.H. :** Directive Habitats - **B. :** Convention de Berne.

\* : Espèce anciennement signalée, dont la présence actuelle est considérée comme douteuse.

Site Natura 2000  
NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE  
(Agde, 34)  
ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

**Elatine à longs pédoncules**  
*Elatine macropoda*

PROTECTION	régionale
LIVRE ROUGE	espèce à surveiller (tome II)
ZNIEFF	déterminante
FREQUENCE EN L-R	< 5 communes
FREQUENCE DANS LE SITE	très variable selon la pluviométrie hivernale et printanière



Généralités

**DESCRIPTION**

Petite plante annuelle dont la hauteur ne dépasse généralement pas 5 cm ; tiges de 4-10 cm., radicales à la base ; feuilles opposées, oblongues, pétiolées, les supérieures sessiles ; fleurs d'un blanc rosé ; fruit en forme de capsule aplatie. Floraison : juin à septembre.

**REPARTITION**

**Languedoc-Roussillon** : Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales.

**France** : Bretagne, Corse, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire, Rhône-Alpes.

**Ailleurs** : Afrique du nord, Espagne, Portugal, Grèce, Syrie, Italie.

**ECOLOGIE**

Cette espèce occupe les terrains temporairement inondés par des eaux douces à l'étage méso-méditerranéen. A Agde elle occupe les mares temporaires sur basaltes. Elle germe lors d'inondations hivernales

**HABITATS OBSERVES DANS LE SITE DE NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE**

**INTITULE**

Mares temporaires méditerranéennes

**CORINE / EUR15 / DZ**

22.3418 / 3170\* / oui

**PHYTOSOCIOLOGIE**

*Lythron tribracteati*



Menaces et gestion

**Espèce rare et protégée en Languedoc-Roussillon**

**MENACES**

- Modifications du fonctionnement hydraulique de l'habitat
- Fermeture du milieu

**MESURES DE GESTION**

- Maintien du fonctionnement hydraulique des mares
- Maintien du pâturage adapté
- Eviter le remblaiement et les feux dans les mares

**Site Natura 2000**  
**NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE**  
 (Agde, 34)  
**ESPECES VEGETALES REMARQUABLES**

**Salicaire à trois bractées**  
*Lythrum tribracteatum*

<b>PROTECTION</b>	nationale
<b>LIVRE ROUGE</b>	espèces prioritaires tome 1
<b>ZNIEFF</b>	déterminante
<b>FREQUENCE EN L-R</b>	< 10 communes
<b>EFFECTIF DANS LE SITE</b>	très variable selon la pluviométrie hivernale-printanière



**Généralités**

**DESCRIPTION**

Plante annuelle couchée ou dressée, haute de 5 à 40 cm, à tiges rameuses, à feuilles linéaires à ovales nombreuses. Les fleurs sont solitaires à l'aisselle des feuilles, à 5-6 pétales roses. Les dents du calice sont triangulaires, courtes et obtuses (chez *L. hyssopifolia* elles sont allongées et pointues).

**REPARTITION**

**Languedoc-Roussillon** : Aude, Gard, Hérault, Pyrénées Orientales.  
**France** : Charente-Maritime, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA, Pays de Loire.  
**Ailleurs** : Europe méditerranéenne, Asie occidentale, Afrique du Nord.

**ECOLOGIE**

Espèce héliophile, liée à certains milieux ras et ouverts, comme les bords vaseux de mares et des pelouses pâturées, sur substrats acides ou neutres, non ou légèrement saumâtres et soumis à un régime hydrique méditerranéen : les stations sont inondées dès l'automne jusqu'au printemps, et s'assèchent en été.

**HABITATS OBSERVES DANS LE SITE DE NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE**

**INTITULE**  
Mares temporaires méditerranéennes

**CORINE / EUR15 / DZ**  
22.3418 / \*3170 / oui

**PHYTOSOCIOLOGIE**  
*Lythrum tribracteatum*



**Menaces et gestion**

**Espèce rare et protégée en France**

**MENACES**

- Fermeture du milieu par des espèces vivaces et des ligneux suite à l'abandon de la gestion par le pâturage
- Comblement des zones humides (remblaiement, feux)
- Surfréquentation (motos, VTT...)

**MESURES DE CONSERVATION**

- Maintien du fonctionnement hydraulique des mares
- Maintien de l'ouverture du milieu par le pâturage adapté
- Limiter ou contrôler la fréquentation

Site Natura 2000  
**NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE**  
 (Agde, 34)  
**ESPECES VEGETALES REMARQUABLES**

**Queue de Souris**  
*Myosurus minimus*

PROTECTION non  
 LIVRE ROUGE non  
 DETERMINANTE ZNIEFF oui  
 FREQUENCE EN L-R < 10 communes  
 FREQUENCE DANS LE SITE 10-100 pieds



J. Barret CEN L-R

**Généralités**

**DESCRIPTION**

Plante annuelle ; hampe de 3 à 10 cm, glabre, ainsi que toute la plante ; feuilles toutes radicales, dressées, linéaires, entières ; fleurs d'un vert jaunâtre, petites, solitaires. Floraison : mars à mai.

**REPARTITION**

**Languedoc-Roussillon** : Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales.

**France** : ça et là presque toute la France.

**Ailleurs** : Europe, Asie occidentale, Afrique du nord, Amérique du nord.

**ECOLOGIE**

La Queue de souris est une espèce pionnière, hygrophile, qui croit sur les plages de sol nu, sablo-argileux, assez riche en matière organique, souvent tassé (piétinement) et inondé en période hivernale.

**HABITATS OBSERVES DANS LE SITE DE NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE**

**INTITULE**

Mares temporaires méditerranéennes  
 Gazons à Brachypode de Phénicie  
 Zones rudérales

**CORINE / EUR15 / DZ**

22.3418 / 3170\* / oui  
 34.36/ non / non  
 87.1 / non / non

**PHYTOSOCIOLOGIE**

*Lythron tribracteati*  
*Brachypodium phoenicoidis*  
*Polygono-Poetea annuae*

**Menaces et gestion**

**Espèce rare en Languedoc-Roussillon**

**MENACES**

- Modifications du fonctionnement hydraulique de l'habitat
- Fermeture du milieu

**MESURES DE GESTION**

- Maintien du fonctionnement hydraulique des mares
- Maintien du pâturage adapté
- Eviter le remblaiement et les feux dans les mares
- Eviter la sur-eutrophisation de la mare à proximité des dépôts de fumier où se situe la population la plus importante *M. minimus*

**Site Natura 2000**  
**NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE**  
 (Agde, 34)  
**ESPECES VEGETALES REMARQUABLES**

**Eufigie visqueuse**  
*Parentucellia viscosa*

PROTECTION	non
LIVRE ROUGE	non
ZNIEFF	déterminante
FREQUENCE EN L-R	2-5 communes
EFFECTIF DANS LE SITE	10-100 individus



J. Barret CEN L-R

**Généralités**

**DESCRIPTION**  
 Plante annuelle de 10 à 40 cm à tige dressée peu rameuse, feuilles oblongues-lancéolées, dentées ; fleurs jaunes en grappes terminale. Floraison : de mai à juin.

**REPARTITION**  
*Languedoc-Roussillon* : Gard, Hérault.  
*France* : Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Limousin, Loire-Atlantique, Midi-pyrénées, PACA, Poitou-Charentes  
*Ailleurs* : Aire méditerranéenne jusqu'en Iran

**ECOLOGIE**  
 Espèce typique des milieux ouverts à faiblement boisés, maigres mais relativement riches en carbonates et humides une partie de l'année. Elle nécessite une gestion extensive, sans amendement et à coupe ou pâturage tardifs (après mûrissement des graines).

**HABITATS OBSERVES DANS LE SITE DE NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE**

INTITULE	CORINE / EUR15 / DZ	PHYTOSOCIOLOGIE
Mares temporaires méditerranéennes	22.3418 / 3170* /oui	<i>Lythron tribracteati</i>

**ESPECE RARE EN FRANCE**

**Menaces et gestion**

**MENACES**

Le nombre d'individus de cette espèce sur le site est assez faible. L'espèce semble surtout menacée par :

- la fermeture du milieu
- les années de sécheresse récurrentes
- le piétinement (fréquentation)

**MESURES DE GESTION**

- Maintien de l'ouverture du milieu (débranchage manuel, mécanique, pâturage adapté à mettre en œuvre, hersage superficiel...)
- Eviter le remblaiement et le feu sur ces populations
- Limiter ou contenir la fréquentation

Site Natura 2000  
NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE  
(Agde, 34)  
ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

Renouée de France  
*Polygonum romanum* subsp.  
*gallicum*

PROTECTION régionale  
LIVRE ROUGE espèce à surveiller (tome 2)  
ZNIEFF déterminant  
FREQUENCE EN L-R < 10 communes  
FREQUENCE DANS LE SITE non revue en 2008



Généralités

**DESCRIPTION**

Plante vivace couchée puis ascendante de 20-60 cm (à 1m), à base des tiges ligneuses, persistantes ; feuilles étroitement lancéolées de 1-3 cm sur 2-5 mm, 2-5 fleurs blanchâtres subsessiles à l'aisselle des feuilles ; fruits 2,5-3 mm à segments rosés. Floraison : juillet-octobre.

**REPARTITION**

**Languedoc-Roussillon** : Hérault, Pyrénées-Orientales

**France** : Languedoc-Roussillon, PACA

**Ailleurs** : endémique de France

**ECOLOGIE**

C'est une espèce méditerranéenne, liée aux mares temporaires inondées l'hiver.

**HABITATS OBSERVES DANS LE SITE DE PEYRESTORTES**

INTITULE

Mares temporaires méditerranéennes

CORINE / EUR15 / DZ

22.341 / \*3170 / oui

PHYTOSOCIOLOGIE (ALLIANCE)

*Lythron tribracteati*

Menaces et gestion

**ESPECE RARE ET PROTEGEE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**MENACES**

- Modification du régime hydrique (mise en eau permanente)
- Comblement des zones humides
- Fermeture du milieu par des ligneux suite à l'abandon de la gestion par le pâturage
- Piétinement trop important (surfréquentation)

**MESURES DE GESTION**

- Maintien du fonctionnement hydraulique des milieux temporairement inondés
- Maintien de l'ouverture du milieu par le pâturage adapté
- Eviter le remblaiement et les feux
- Gérer la fréquentation (piétinement important)

Site Natura 2000  
**NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLE**  
 (Agde, 34)  
**ESPECES VEGETALES REMARQUABLES**

**Herbe de Saint-Roch**  
*Pulicaria vulgaris*

PROTECTION	nationale
LIVRE ROUGE	espèce à surveiller ( tome II)
ZNIEFF	déterminante
FREQUENCE EN L-R	< 10 communes
FREQUENCE SUR LE SITE	non revue en 2008



M. Kleszczewski CEN L-R

**Généralités**

**DESCRIPTION**

Plante annuelle ou pérennante, dressée, pubescente, haute de 10 à 50 cm, à feuilles entières, molles, lancéolées, à bords ondulés ; feuilles de la tige semi-embrassantes ; tige rameuse dans le haut ; fleurs jaunes, en capitules terminaux, petits, en grappes lâches ; involucre tomenteux.

**REPARTITION**

**Languedoc-Roussillon** : Aude, Gard, Hérault, Pyrénées Orientales.  
**France** : presque toute la France.  
**Ailleurs** : Europe, Afrique du Nord, Canaries, Asie du Sud-ouest.

**ECOLOGIE**

Espèce très héliophile, typique des zones humides (mares, bords d'étangs et de cours d'eau) soumises à un régime hydrique méditerranéen : les stations sont inondées dès l'automne jusqu'au printemps, et s'assèchent en été.

**HABITATS OBSERVES EN L-R**

INTITULE  
 Mares temporaires méditerranéennes\*

CORINE / EUR15 / DZ  
 22.341 / 3170\* / oui

PHYTOSOCIOLOGIE (ALLIANCE)  
*Isoetion duriae*

**Menaces et gestion**

**Espèce rare et protégée en France**

**MENACES**

- Modification du régime hydrique des mares
- Fermeture du milieu par des ligneux et des vivaces
- Comblement (remblaiement, feux),

**MESURES DE CONSERVATION**

- Maintien du fonctionnement hydraulique des mares
- Maintien de l'ouverture du milieu par un pâturage adapté, enlèvement des ligneux par l'arrachage ou la coupe

Site Natura 2000  
NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE  
(Agde, 34)  
ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

Romulée à petites fleurs  
*Romulea columnae*

PROTECTION	régionale
LIVRE ROUGE	espèce à surveiller (tmoë II)
ZNIEFF	déterminante
FREQUENCE EN L-R	< 10 communes
EFFECTIF DANS LE SITE	une dizaine d'individus



Généralités

**DESCRIPTION**

Petite plante vivace atteignant 5-10 cm, à bulbe arrondi, à tige portant 4-6 feuilles filiformes semi-cylindriques, sillonnées, raides et dressées. 1 à 3 fleurs petites (9-12 mm), brièvement pédonculées ; pourvues de deux spathes courtes l'une herbacée l'autre membraneuse ; périanthe lilas clair à veines pourpres, à gorge jaunâtre, glabre ; capsule oblongue, à graines brunes ridées. Floraison : février à avril.

**REPARTITION**

**Languedoc-Roussillon** : Aude, Gard, Hérault et Pyrénées Orientales  
**France** : Bretagne, Corse, Languedoc-Roussillon, Normandie, PACA, Pays de la Loire  
**Ailleurs** : Espagne, Portugal

**ECOLOGIE**

Cette espèce croît sur des sols squelettiques, sablonneux généralement occupés par des pelouses plus ou moins ouvertes à annuelles dans la frange littorale. A Agde elle s'observe dans des pelouses à Brachypode de Phénicie sur des sols Basaltiques pouvant s'inonder temporairement en hiver ou au printemps.

**HABITATS OBSERVES DANS LE SITE DE NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE**

INTITULE  
Gazons à Brachypode de Phénicie

CORINE / EUR15 / DZ  
34.36 / NC / non

PHYTOSOCIOLOGIE  
*Brachypodium phoenicoidis*



Menaces et gestion

**MENACES**

- Fermeture du milieu par les ligneux et les vivaces

**MESURES DE CONSERVATION**

- Maintien de l'ouverture du milieu (pâturage extensif, débroussaillages)

Site Natura 2000  
NOTRE-DAME DE L'AGENOUILLADE  
(Agde, 34)  
ESPECES VEGETALES REMARQUABLES

Chlore imperfoliée  
*Blackstonia imperfoliata*

PROTECTION	non
LIVRE ROUGE	non
ZNIEFF	déterminante
FREQUENCE EN L-R	2 à 5 communes
FREQUENCE DANS LE SITE	rare



M. Kleszczewski CEN L-R

Généralités

**DESCRIPTION**

Plante annuelle de 5 à 30 cm, glauque et glabre, à tige dressée et rameuse qu'au sommet ; feuilles basales petites, disposées en rosette, feuilles caulinaires opposées, oblongues-lancéolées, embrassantes et contiguës, soudées à la base ; fleurs jaunes, sépales découpés sur les deux tiers de leur longueur ; fruit une capsule. Floraison : juin à août.

**REPARTITION**

**Languedoc-Roussillon** : Hérault et Gard

**France** : Languedoc-Roussillon, PACA, Corse, Aquitaine, Lorraine

**Ailleurs** : Europe centrale et méridionale, Asie mineure

**ECOLOGIE**

Espèce héliophile typique des zones sableuses temporairement humides, souvent en zone arrière-dunaire ou en périphérie des lagunes méditerranéennes. Les stations sont relativement ouvertes, à recouvrement et productivité végétale faible, avec des plages de sol sableux nu.

**HABITATS OBSERVES SUR LE SITE DU BOUCANET**

**INTITULE**

Prés salés médit. halo-psammophiles

**CORINE / EUR15 / DZ**

15.53 / 1410 / non

**PHYTOSOCIOLOGIE**

*Plantaginion crassifoliae*

Menaces et gestion

**Espèce rare en France**

Cette espèce est assez abondante et ne parait pas menacée à l'heure actuelle. Cependant les effectifs ont certainement diminué suite au drainage récent du site.

**MENACES**

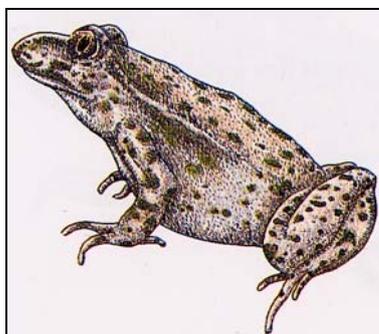
- Modifications du fonctionnement hydraulique de l'habitat
- Fermeture du milieu

**MESURES DE GESTION**

- Maintien de la gestion pastorale extensive : pâturage tardif des prés salés
- Maintien du fonctionnement hydraulique naturel (sol détrempe en hiver, assec estival)
- Eviter le remblaiement et le feu sur ces populations
- Limiter ou contenir la fréquentation

## *Pélodyte ponctué*

(*Pelodytes punctatus*) – Famille des *Pélodytés*



Source : Livre rouge – Inventaire de la faune menacée en France

### **Description de l'espèce**

Dépasse rarement 5 cm. Petit, agile, membres assez allongés, tête plate, yeux proéminents à pupille verticale. La peau du dos est assez verruqueuse. Coloration : gris pâle à olive pâle pour la face dorsale. La partie supérieure du dos porte souvent une marque claire en forme de X.

### **Ecologie**

Principalement nocturne et terrestre en dehors de la période de reproduction. Le Pélodyte ponctué vit en général dans des milieux légèrement humides. Plus diurne pendant la période de reproduction, qui a lieu dans ou près d'eaux stagnantes, en général garnies de végétaux.

### **Distribution**

Péninsule Ibérique, France, ouest de la Belgique et extrême nord-ouest de l'Italie.

### **Statut**

Le Pélodyte ponctué est totalement protégé en France par l'arrêté du 22 juillet 1993 et est répertorié comme espèce « vulnérable » dans le Livre rouge. Il est également inscrit à l'annexe III de la convention de Berne. Il ne figure pas dans la directive Habitats, mais mériterait d'être inscrit à l'annexe IV.

### **Menaces**

L'espèce est en régression sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans les secteurs côtiers et en plaine. Le Pélodyte ponctué souffre de l'aménagement désordonné des dunes, de l'assèchement des zones humides, de la pollution, du comblement des mares et du calibrage des rivières.

### **Mesures de gestion favorables à l'espèce**

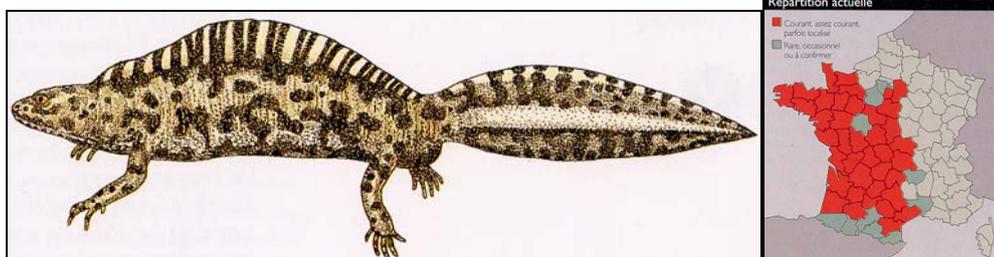
Les dunes, les mares et les zones humides d'une manière générale doivent faire l'objet d'une attention particulière et des programmes de réhabilitation et d'entretien doivent être mis en place afin de conserver cette espèce vulnérable.

### **Observations sur le site de Notre-Dame de l'Agenouillade**

Mares n°2,3,5,6,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,22, 23

## *Triton marbré*

(*Triturus marmoratus*) – Famille des Salamandridés



Source : Livre rouge – Inventaire de la faune menacée en France

### **Description de l'espèce**

Grand triton d'un vert vif, marbré et tacheté de noir sur la face dorsale. Face ventrale grise, brunâtre ou même rosée, souvent parsemée de blanc et de noir. La livrée nuptiale des mâles comporte une crête dorsale à bord non découpé, avec une indentation à la queue régulièrement rayée de noir. Taille : 14 cm avec la queue.

### **Ecologie**

De mœurs plutôt aquatiques, le triton marbré peut vivre sur la terre en dehors de la période de reproduction. Les mares temporaires constituent donc un habitat vital pour cette espèce.

### **Distribution**

Uniquement dans la péninsule Ibérique, le sud et l'ouest de la France.

### **Statut**

Le Triton marbré est totalement protégé en France par l'arrêté du 22 juillet 1993 et est répertorié comme espèce « vulnérable » dans le Livre rouge. Il est également inscrit à l'annexe IV de la directive Habitats et à l'annexe III de la convention de Berne.

### **Menaces**

En déclin en France. Les sites de reproduction du Triton marbré disparaissent peu à peu par comblement, assèchement, pollutions ou simplement défaut d'entretien. Les sites qu'il occupe pendant sa phase terrestre sont dégradés. De plus, comme la plupart des tritons, facile à capturer et à élever, cette espèce subit des prélèvements importants de la part des terrariophiles.

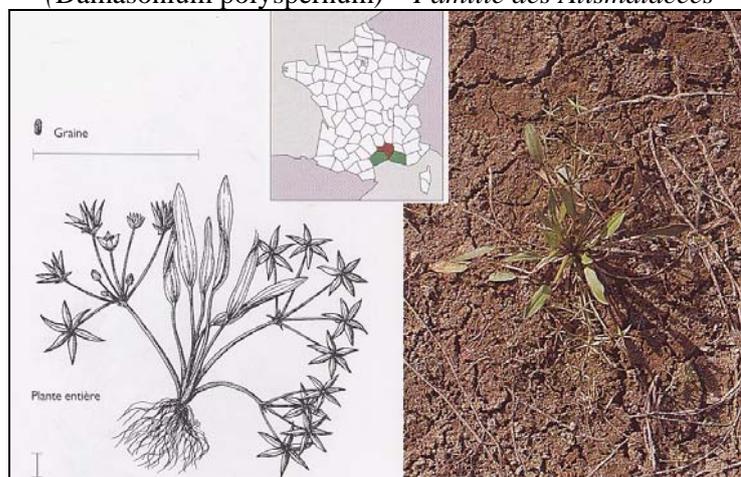
### **Mesures de gestion favorables à l'espèce**

Les mares, sites de reproduction privilégiés du Triton marbré doivent faire l'objet d'une attention particulière et des programmes de réhabilitation et d'entretien doivent être mis en place.

### **Observations sur le site de Notre-Dame de l'Agneuillade**

Mares n°1, 2, 3, 6, 11, 13, 16, 17

*Etoile d'eau à nombreuses graines*  
(*Damasonium polyspermum*) – Famille des Alismatacées



Source : Inventaire des plantes protégées en France

### Description de l'espèce

Petite plante amphibie annuelle, de 5 à 15 cm de hauteur, à feuilles basales disposées en touffe, d'où émergent des hampes nues plus ou moins dressées. Elles portent, réunies en une seule ombelle, de petites fleurs (0,6 à 1 cm de diamètre) qui s'épanouissent en juin et juillet. Les pétales, obovales, au nombre de trois, sont de couleur blanc à rosé. Le fruit a la forme caractéristique d'une étoile.

### Ecologie

L'étoile d'eau à nombreuses graines est une plante des mares temporaires, exondées en saison sèche, installée dans les régions basses méditerranéennes proches du littoral.

### Distribution

France : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Europe : Espagne, Sicile. Monde : Algérie, Libye.

### Statut

Protection nationale (Annexe I).

### Menaces

Cette plante devenue très rare a beaucoup régressé, du fait des changements des pratiques agricoles, de l'urbanisation et du drainage des zones humides.

### Mesures de gestion favorables à l'espèce

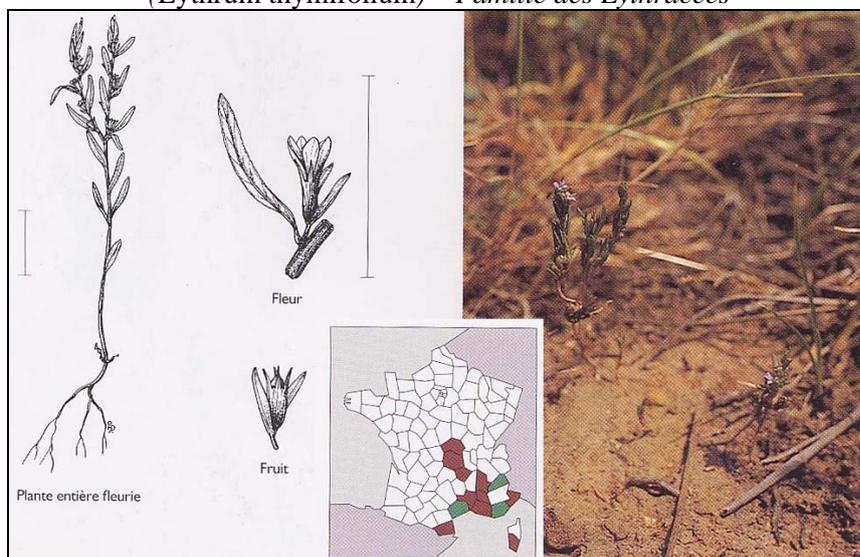
Maîtrise foncière (ex : acquisition par un organisme agréé), mesures légales de préservation (arrêté de conservation de biotope, réserve naturelle volontaire...), sauvegarde des zones humides et maintien des pratiques agricoles (pâturage), inventaire et suivi des stations, sensibilisation des gestionnaires et du public.

### Observations sur le site de Notre-Dame de l'Agenouillade

*Damasonium polyspermum* a été observé sur 14 mares entre 2000 et 2006 avec plus de 1000 individus en 2005.

## *Salicaire à feuilles de thym*

(*Lythrum thymifolium*) – Famille des Lythracées



Source : Inventaire des plantes protégées en France

### Description de l'espèce

Petite plante annuelle glabre, de 3 à 10 cm de hauteur, très feuillée et assez peu rameuse. Les feuilles linéaires à oblongues lancéolées sont petites, sessiles et alternes. Les petites fleurs, munies de deux bractées sont solitaires à l'aisselle des feuilles des rameaux. Le fruit est une capsule oblongue. La floraison a lieu entre mai et juin.

### Ecologie

La salicaire à feuilles de thym est une plante des mares temporaires et terrains plus ou moins sableux temporairement inondés et des bords de ruisseaux, de marais ou d'étangs.

### Distribution

France : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Europe : ex-URSS, Portugal, Espagne, Italie, ex-Yougoslavie, Bulgarie, Grèce. Monde : Afrique septentrionale, Turquie, Iran, Afghanistan.

### Statut

Protection nationale (Annexe I), répertoriée comme espèce « vulnérable » dans le Livre rouge.

### Menaces

Cette plante devenue très rare a beaucoup régressé, du fait des changements des pratiques agricoles, de l'urbanisation et du drainage des zones humides.

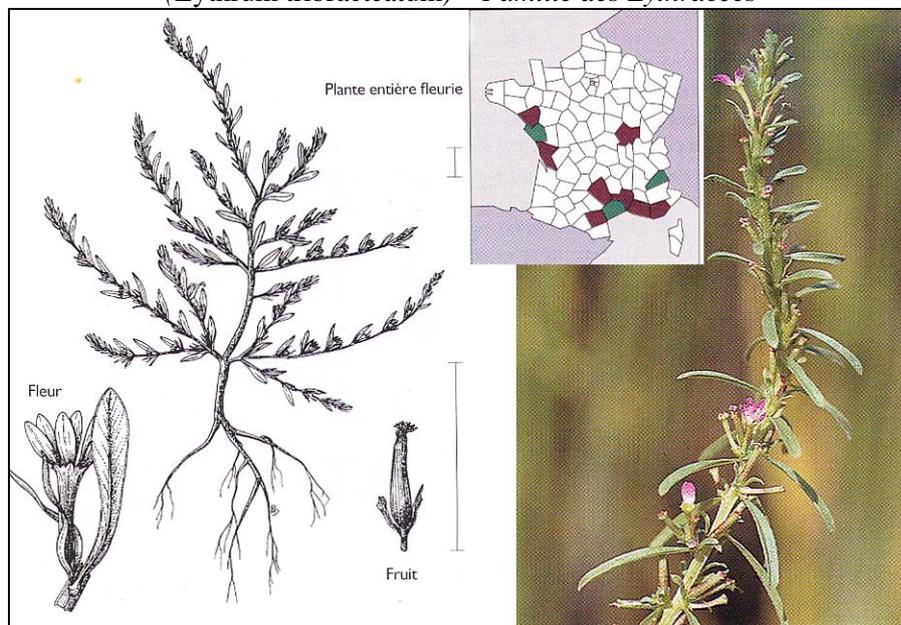
### Mesures de gestion favorables à l'espèce

Maîtrise foncière (ex : acquisition par un organisme agréé), mesures légales de préservation (arrêté de conservation de biotope, réserve naturelle volontaire...), sauvegarde des zones humides et maintien des pratiques agricoles (pâturage), inventaire et suivi des stations, sensibilisation des gestionnaires et du public.

*L'espèce n'a pas été revue depuis plusieurs années.*

## *Salicaire à trois bractées*

(*Lythrum tribracteatum*) – Famille des *Lythracées*



Source : Inventaire des plantes protégées en France

### Description de l'espèce

Petite plante annuelle glabre, à port dressé ou un peu étalé, de 5 à 20 cm de hauteur. Les feuilles linéaires à oblongues lancéolées sont petites, sessiles et alternes. Les petites fleurs à de deux bractées sont solitaires à l'aisselle des feuilles des rameaux. Le fruit est une capsule cylindrique. La floraison a lieu entre mai et juin.

### Ecologie

La salicaire à trois bractées est une plante des prairies saumâtres arrière-littorales dans les dépressions à sol humide nu et des sols temporairement inondés ou humides.

### Distribution

France : Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur. Europe : ex-URSS, Hongrie, Roumanie, Portugal, Espagne, Italie, Albanie, Bulgarie, Grèce. Monde : Afrique du Nord, Asie occidentale.

### Statut

Protection nationale (Annexe I), répertoriée comme espèce « vulnérable » dans le Livre rouge.

### Menaces

Cette plante devenue très rare a beaucoup régressé, du fait des changements des pratiques agricoles, de l'urbanisation et du drainage des zones humides.

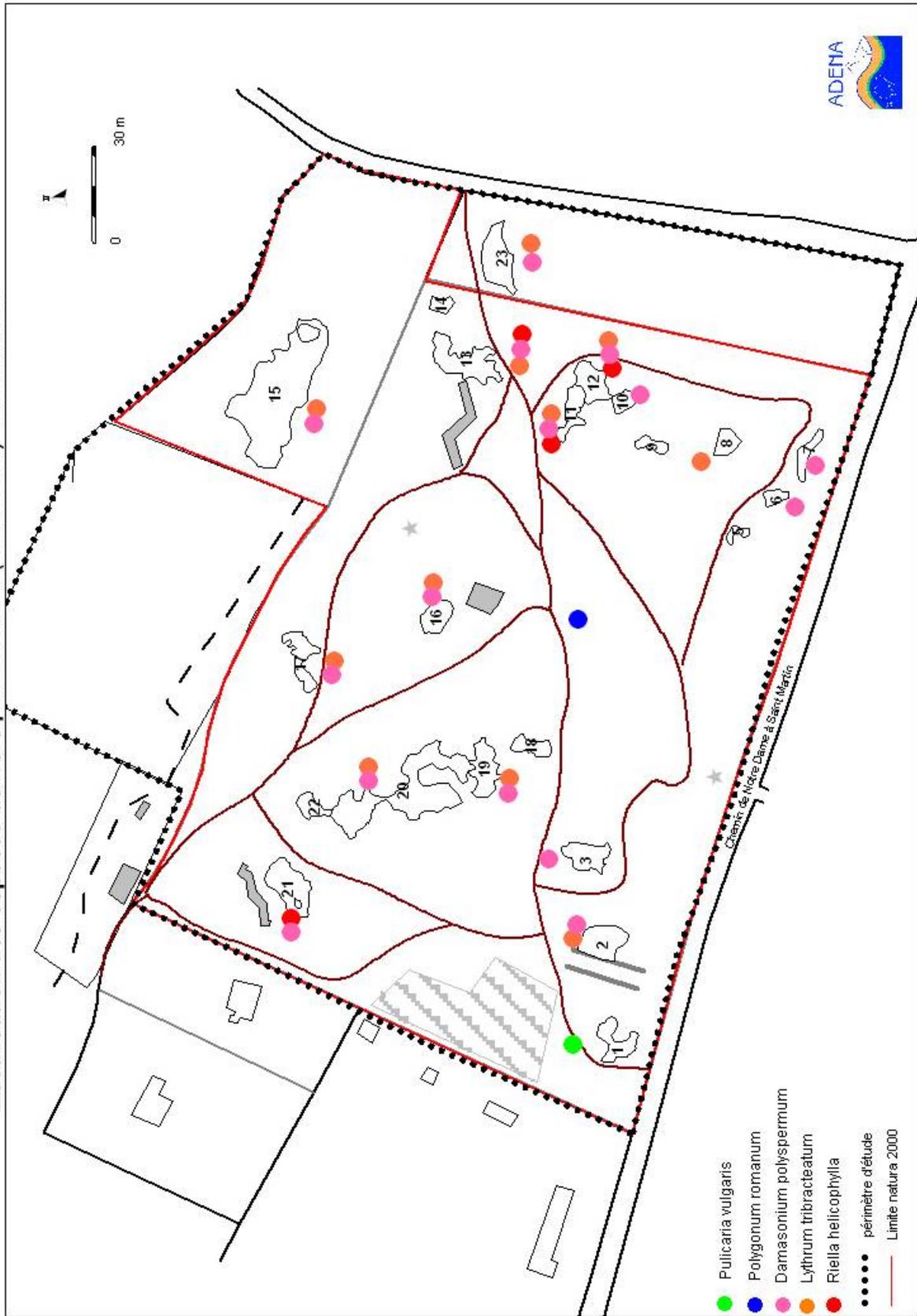
### Mesures de gestion favorables à l'espèce

Maîtrise foncière (ex : acquisition par un organisme agréé), mesures légales de préservation (arrêté de conservation de biotope, réserve naturelle volontaire...), sauvegarde des zones humides et maintien des pratiques agricoles (pâturage), inventaire et suivi des stations, sensibilisation des gestionnaires et du public.

### Observations sur le site de Notre-Dame de l'Agenouillade

*Lythrum tribracteatum* a été observé sur 11 mares entre 2000 et 2006 avec plus de 1500 plantes en 2004

Localisation des espèces de flore patrimoniale (2000-2006) ADENA-2007



Localisation des espèces de faune patrimoniale (2000-2006) ADENA-2007

